

# Atréalis

PROMOTION - CONSTRUCTION

SCCV AP 64

34 Quai Magellan CS32205-44022 NANTES Cédex 1

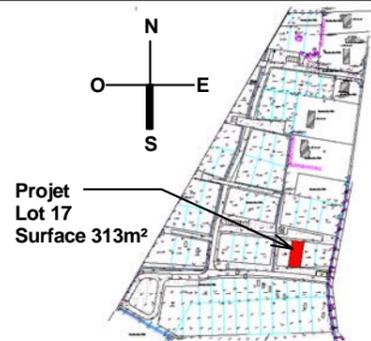


TYPE	CODE
T4	M17



<b>SURFACE PARCELLE</b>	<b>313 m<sup>2</sup></b>
Jardin	173 m <sup>2</sup>
Terrasse	21.60m <sup>2</sup>

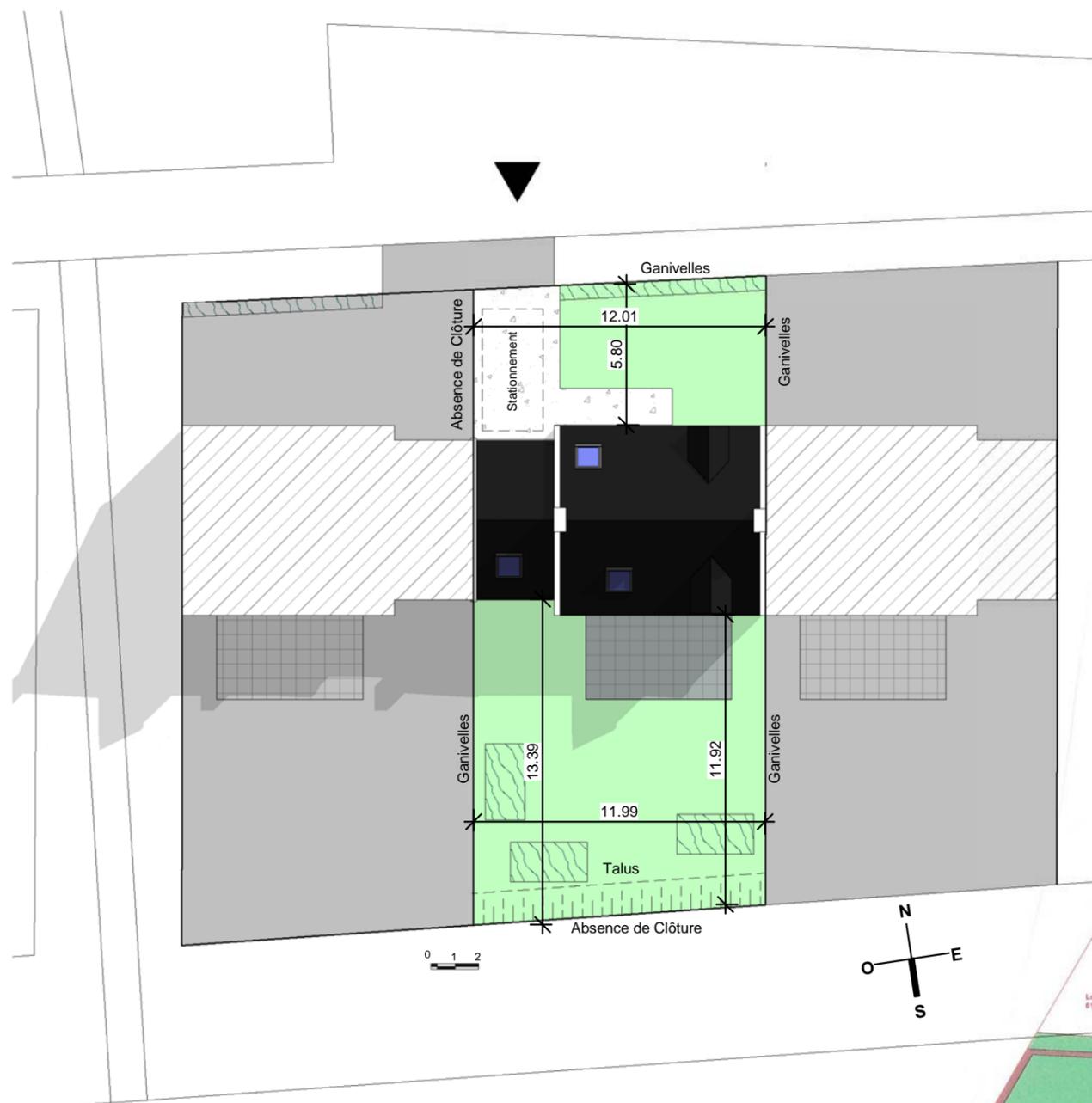
### PLAN DE REPERAGE



DATE CREATION: **22/06/2023**

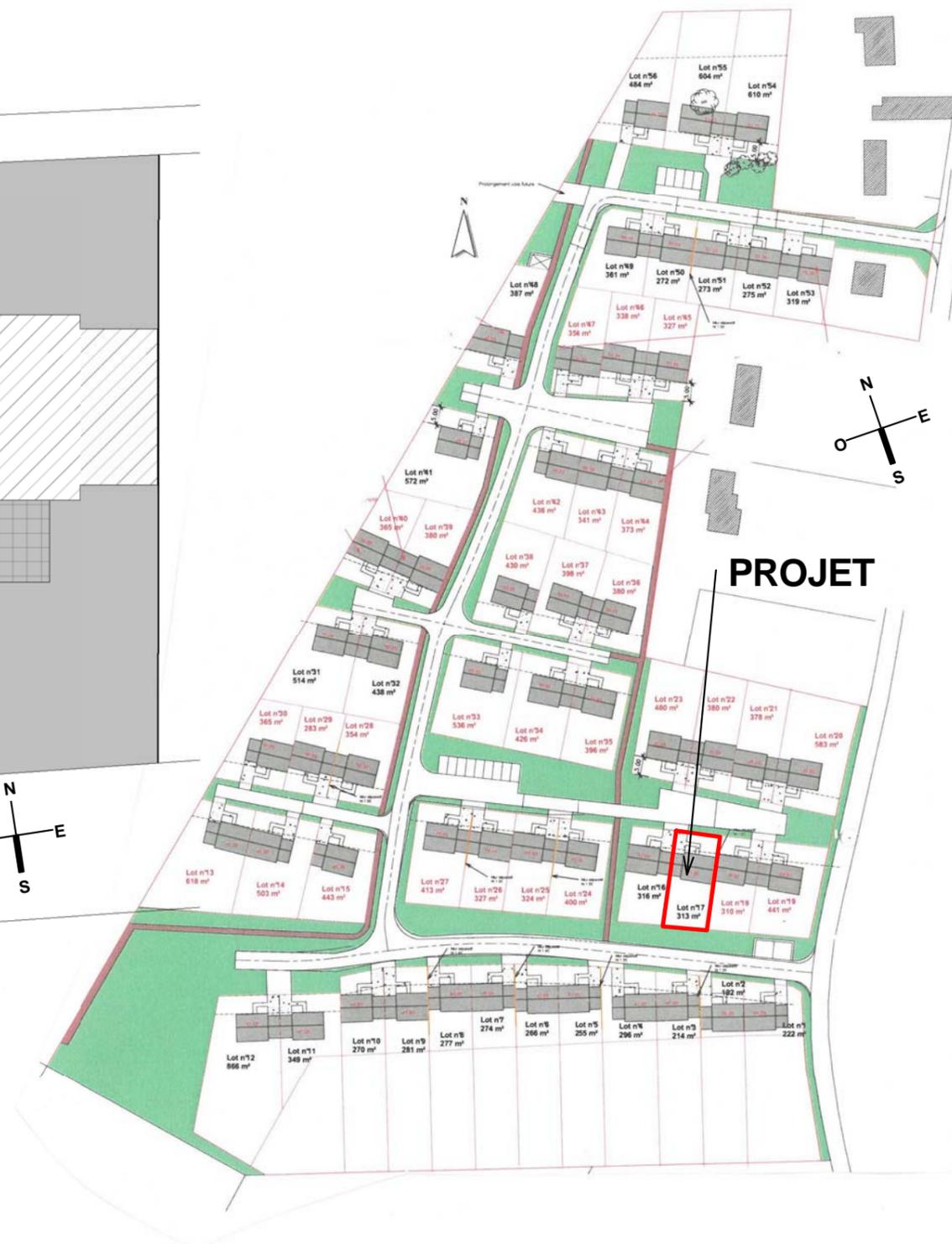
DATE DERNIERE MISE A JOUR: **22/06/2023**

## PLAN DE RESERVATION



## PLAN de MASSE

## PLAN du LOTISSEMENT



**PROJET**

NOTA: Le présent plan pourra subir des adaptations dimensionnelles, techniques et d'organisation afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécution et par le respect des réglementations et règles de l'art. Les aménagements du logement dont celui de la cuisine sont donnés à titre purement illustratif et indicatif. La position des radiateurs, des prises, des interrupteurs et des plafonniers est également donnée à titre indicatif. Les éventuelles poutres, soffites et faux plafonds ne figurent pas sur les plans. Les hauteurs d'allèges sont données à titre indicatif, il est rappelé qu'une tolérance de 5% en plus ou moins sera admise dans l'exécution des travaux par rapport aux cotes et aux surfaces des plans.

# Atréalis

PROMOTION - CONSTRUCTION

SCCV AP 64

34 Quai Magellan CS32205-44022 NANTES Cédex 1

Les Bellilloises

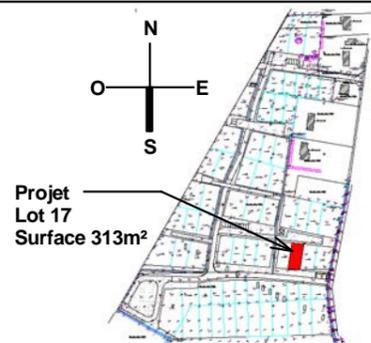


TYPE	CODE
<b>T4</b>	<b>M17</b>



<b>SURFACE PARCELLE</b>	<b>313 m<sup>2</sup></b>
Jardin	173 m <sup>2</sup>
Terrasse	21.60m <sup>2</sup>

### PLAN DE REPERAGE



## PLAN DE RESERVATION

Ouvertures en pvc blanc Ral 9010  
Volets en ALU Gris Ral 7016  
Portail Sectionnel ral 9010 blanc  
Enduit Blanc de Côte  
Enduit Gris Cendre  
Descente EP Zinc



FACADE NORD

Ouvertures en pvc blanc Ral 9010  
Volets en ALU Gris Ral 7016  
Portail Sectionnel ral 9010 blanc  
Enduit Blanc de Côte  
Enduit Gris Cendre  
Descente EP Zinc



FACADE SUD

**NOTA:** Le présent plan pourra subir des adaptations dimensionnelles, techniques et d'organisation afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécution et par le respect des réglementations et règles de l'art. Les aménagements du logement dont celui de la cuisine sont donnés à titre purement illustratif et indicatif. La position des radiateurs, des prises, des interrupteurs et des plafonniers est également donnée à titre indicatif. Les éventuelles poutres, soffites et faux plafonds ne figurent pas sur les plans. Les hauteurs d'allèges sont données à titre indicatif, il est rappelé qu'une tolérance de 5% en plus ou moins sera admise dans l'exécution des travaux par rapport aux cotes et aux surfaces des plans.

DATE CREATION: **22/06/2023**

DATE DERNIERE MISE A JOUR: **22/06/2023**



TYPE	NIVEAU	CODE
<b>T4</b>	<b>Rdc</b>	<b>M17</b>



Nom	Surface (m²)	Surf.sol (m²)
Séjour/Cuisine	47.88	49.92
Toilettes	3.44	3.44
Chambre 1	11.29	15.46
Chambre 2	11.32	15.49
Chambre 3	7.01	14.90
Mezzanine	5.43	8.40
SdE	3.91	6.26
Wc	1.10	1.52

Surface Habitable Totale **91.38** **115.39**

SURFACE PARCELLE	313 m²
Garage	18.09
Jardin	173 m²
Terrasse	21.60

NOTA: La surface de placard est incluse dans celle des pièces attenantes

### PLAN DE REPERAGE



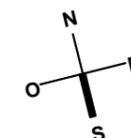
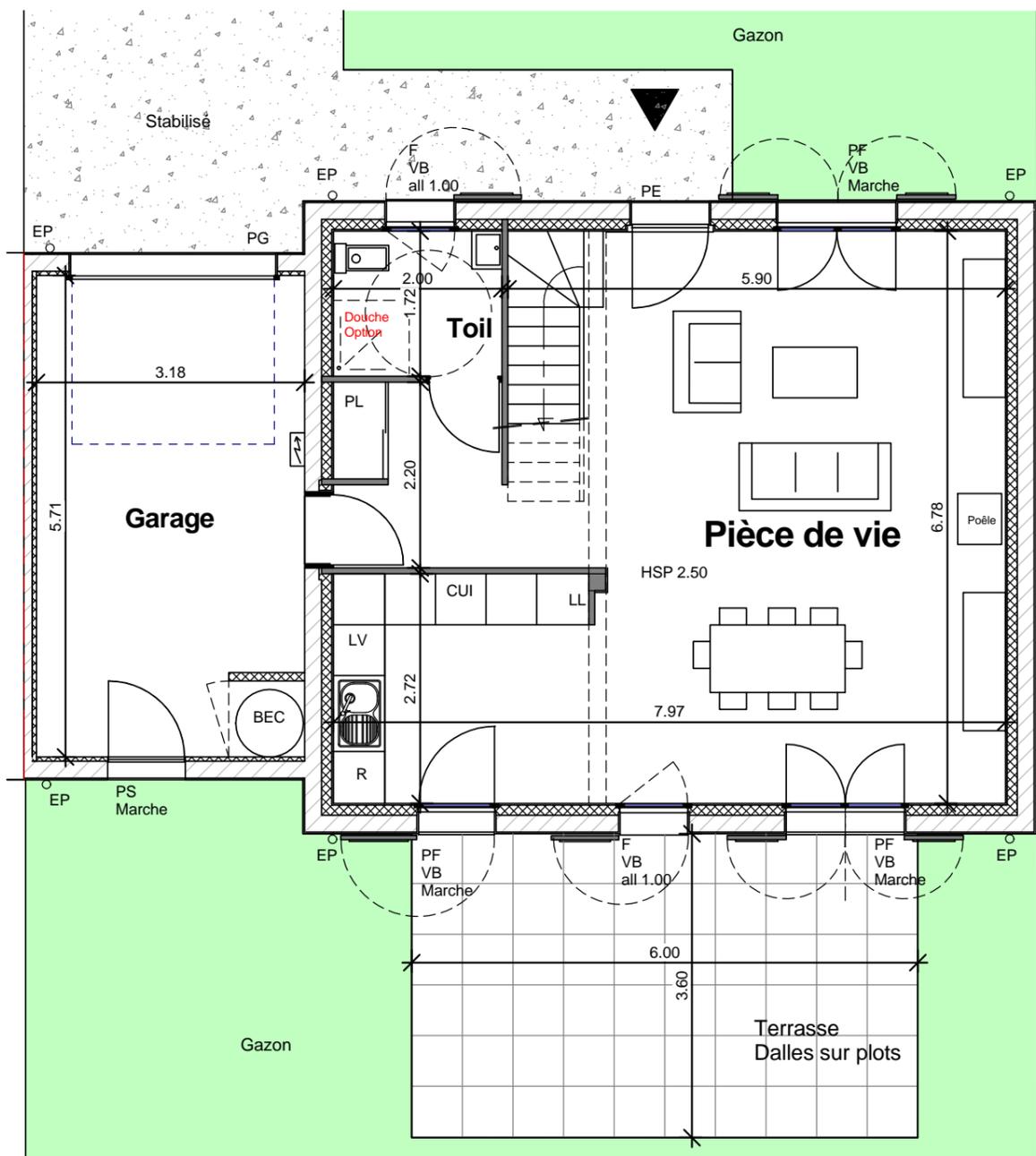
DATE CREATION: **22/06/2023**

DATE DERNIERE MISE A JOUR: **22/06/2023**

## PLAN DE RESERVATION

### LEGENDE

HSP	Hauteur sous plafond	All	Allège	LL	Lave Linge	Tableau Elec
HSFP	Hauteur sous faux-plafond	PL	Placard	LV	Lave-vaisselle	Sèche serviette
OF	Fenêtre ouvrant à la française			CUI	Cuisson	
OS	Fenêtre oscillo battante			R	Réfrigérateur	
PF	Porte fenêtre	PL	Placard option		Poêle	
F	Fenêtre				Ballon Thermodynamique	
VR	Volet roulant					
VB	Volet Battant					
PE	Porte Entrée					
PS	Porte Service					
PG	Porte Garage					
EP	Descente eau pluviale					



NOTA: Le présent plan pourra subir des adaptations dimensionnelles, techniques et d'organisation afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécution et par le respect des réglementations et règles de l'art. Les aménagements du logement dont celui de la cuisine sont donnés à titre purement illustratif et indicatif. La position des radiateurs, des prises, des interrupteurs et des plafonniers est également donnée à titre indicatif. Les éventuelles poutres, soffites et faux plafonds ne figurent pas sur les plans. Les hauteurs d'allèges sont données à titre indicatif, il est rappelé qu'une tolérance de 5% en plus ou moins sera admise dans l'exécution des travaux par rapport aux cotes et aux surfaces des plans.

TYPE	NIVEAU	CODE
<b>T4</b>	<b>R+1</b>	<b>M17</b>



Nom	Surface (m <sup>2</sup> )	Surf.sol (m <sup>2</sup> )
Séjour/Cuisine	47.88	49.92
Toilettes	3.44	3.44
Chambre 1	11.29	15.46
Chambre 2	11.32	15.49
Chambre 3	7.01	14.90
Mezzanine	5.43	8.40
SdE	3.91	6.26
Wc	1.10	1.52

Surface Habitable Totale **91.38** **115.39**

SURFACE PARCELLE	313 m <sup>2</sup>
Garage	18.09
Jardin	173 m <sup>2</sup>
Terrasse	21.60

NOTA: La surface de placard est incluse dans celle des pièces attenantes

### PLAN DE REPERAGE



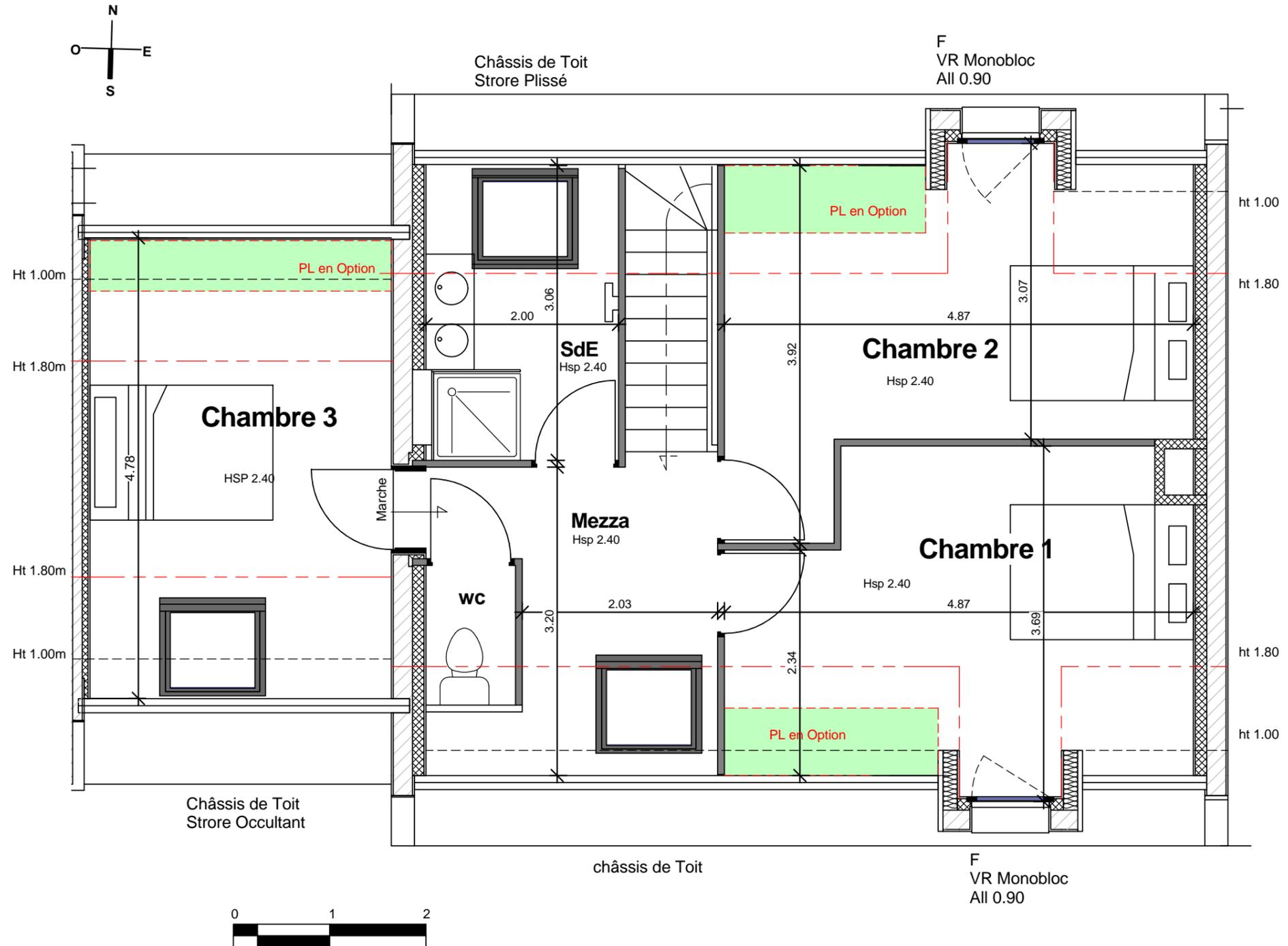
DATE CREATION: **22/06/2023**

DATE DERNIERE MISE A JOUR: **22/06/2023**

## PLAN DE RESERVATION

### LEGENDE

HSP	Hauteur sous plafond	All	Allège	LL	Lave Linge	Tableau Elec
HSFP	Hauteur sous faux-plafond	PL	Placard	LV	Lave-vaisselle	Sèche serviette
OF	Fenêtre ouvrant à la française	PL	Placard option	CUI	Cuisson	
OS	Fenêtre oscillo battante			R	Réfrigérateur	
PF	Porte fenêtre				Poêle	
F	Fenêtre				Ballon Thermodynamique	
VR	Volet roulant					
VB	Volet Battant					
PE	Porte Entrée					
PS	Porte Service					
PG	Porte Garage					
EP	Descente eau pluviale					



NOTA: Le présent plan pourra subir des adaptations dimensionnelles, techniques et d'organisation afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécution et par le respect des réglementations et règles de l'art. Les aménagements du logement dont celui de la cuisine sont donnés à titre purement illustratif et indicatif. La position des radiateurs, des prises, des interrupteurs et des plafonniers est également donnée à titre indicatif. Les éventuelles poutres, soffites et faux plafonds ne figurent pas sur les plans. Les hauteurs d'allèges sont données à titre indicatif, il est rappelé qu'une tolérance de 5% en plus ou moins sera admise dans l'exécution des travaux par rapport aux cotes et aux surfaces des plans.